

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMÉRO

Edmundston, N.-B., 27 SEPTEMBRE, 1928.

QUINZIÈME ANNÉE No. 39.

LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Des experts agricoles de la province de Québec vont étudier la culture de la pomme de terre

DANS LE MAINE
LES 11, 12 et 13 SEPT. 1928.

Sous les auspices du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec et du Bureau Canadien de la N. V. Potash Export My, une quinzaine de personnalités agricoles de la province y viennent de se rendre dans le comté d'Arroostook, Maine, et dans les comtés de Madawaska et Victoria, N.-B., pour y étudier les conditions de la production des pommes de terre. Ces personnalités ont pu se rendre compte de l'excellence des conditions de production dans ces régions hautement spécialisées où sont obtenus des rendements très élevés de pommes de terre de semence de toutes premières qualités, assurant aux producteurs des revenus intéressants.

Les visiteurs furent reçus à la Station Expérimentale de Presque Isle, Me., où ils passeront une matinée à se familiariser avec les travaux de la Station. Une réception dans les bureaux de l'agronome du comté d'Arroostook fut accompagnée de conférences et de discussions concernant la production et la mise sur le marché des pommes de terre du Maine.

Les visiteurs eurent l'occasion de voir de très grandes exploitations où plus de 50 arpents sont plantés en pommes de terre de semence sur la même ferme, ce qui suppose une exploitation d'un étendu au moins triple, en raison de l'assollement de trois ans généralement suivi. Les autres méthodes de culture qui assurent le succès et la prospérité de ces régions sont en particulier : un travail du sol très soigné qui garde les terres propres ; l'emploi d'engrais chimiques à doses massives, une sélection très rigoureuse de la semence ; une lutte méthodique contre les maladies des pommes de terre ; le triage des tubercules récoltés ; le soin apporté à l'emmagasinage des tubercules ; etc.

(Suite à la page 7)

CHIC MARIAGE

Lundi matin à l'église Immaculée-Conception fut béni le mariage de Mlle Ida Lévesque, fille de M. J. B. Lévesque, à M. Arsène Lajoie, fils de M. et Mme Fred T. Lajoie, de cette ville. De beaux solos de chant furent rendus par les demoiselles de la chorale. Mme M. D. Cormier exécuta quelques morceaux de violon et Mme T. Guertel touchait l'orgue.

M. Lajoie accompagnait son fils. La mariée entra au bras de son père. Elle portait une robe de velours gris transparent, un chapeau de velours noir et une parure de renard brun ; son bouquet était de roses ophélie. Un succulent goûter fut servi chez M. Jos Côté, oncle de la mariée, auquel prirent part plusieurs parents et amis. Les nouveaux époux sont partis en voyage en auto à Boston et New-York. Ils reviendront par Montréal. Pour le voyage Mme Lajoie portait un ensemble bleu marin garni de renard noir et un feutre assorti.

MARIAGE

A St-Louis de Kent, mercredi le 19 septembre, avait lieu le mariage de Mlle Fidèle Leblanc, fille de Mme Dosithe Leblanc, à Mlle Lauza Thibodeau, fille de Mme Jim Poirier de St-Louis. Le mariage fut béni par l'abbé Nadeau.

Les cours du soir à l'École d'Edmundston commenceront LUNDI le 1er OCTOBRE. L'inscription aura lieu le soir de l'ouverture. Les cours proposés sont : la couture, la mécanique, le français, l'anglais, l'instruction générale, la pulpe et le papier.

R. D. BISHOP, principal.

LA COURONNE RETIRE SES PLAINTES

Dans les causes de Couture et Morin. — Deux autres accusations sont portées contre Couture.

La Couronne a retiré les accusations de tentative de meurtre portées contre Albert Couture et Thomas Morin, dans la cause de dynamite. Morin a reçu sa liberté. Deux autres accusations ont été portées contre Couture, l'une pour avoir eu de la dynamite illégalement en sa possession, et l'autre pour avoir tué du poisson avec de la dynamite le 31 août.

Cette dernière cause a paru hier devant le magistrat. Trois témoins ont été entendus, Archie Duhé, Thomas Couture et le sergent Leech. Le magistrat a réservé son jugement pour plus tard. L'autre accusation se plaide aujourd'hui.

Cette après-midi, à deux heures, l'enquête de Duhé et O'Neil s'est réouverte devant le magistrat, trop tard pour que nous puissions en connaître les détails.

IL PAIE \$15.00 POUR S'ÊTRE TROMPÉ DE CHEMIN

Un jeune américain a dû verser la somme de \$15, pour s'être trompé de chemin, vers les deux heures du matin, après une soirée de danse. Il allait conduire trois jeunes filles chez elles, et au lieu de se diriger vers le centre de la ville, il prit le chemin des concessions, par la rue Fowyer. Son moteur stoppa dans les côtes et les jeunes filles purent descendre et aller avertir la police. En lui donnant sa sentence le magistrat lui a dit qu'il n'était pas permis dans notre ville de se tromper de chemin à trois heures du matin, en compagnie de jeunes filles. Il fut condamné pour vagabondage.

NAISSANCES

—Le 20 courant est né à M. et Mme Camille Ouellet un fils baptisé sous les noms de Joseph-Roger, Parrain et marraine M. et Mme David Morneau.

—Le 21 est née à M. et Mme Armand Godreau une fille baptisée sous les noms de Marie-Gabrielle, Parrain et marraine M. et Mme Eugène Godreau.

—Le 23 est né à M. et Mme John B. Chartier un fils baptisé sous les noms de Real-Prime, Parrain et marraine M. et Mme Pri me Caron.

—Le 23 est né à M. et Mme Michel Couturier un fils baptisé sous les noms de Joseph-Robert-André, Parrain et marraine M. et Mme André Morin.

—Le 24 est née à M. et Mme Joachim Clavette une fille baptisée sous les noms de Marie-Annette, Parrain et marraine M. et Mme Fred Clavette.

—Le 26 courant est née à M. et Mme Charles Côté une fille baptisée sous les noms de Marie-Yolande-Juliette, Parrain et marraine M. et Mme Bélonie Lévesque.

MARIAGES

—Le 24 courant eu lieu le mariage de M. Paul Leblond à Mlle Alice Fournier. M. Joseph Leblond accompagnait son fils et M. Auguste Fournier accompagnait sa fille.

—Le 25 courant eu lieu le mariage de M. Joseph Dubé à Mlle Antoinette Hudon.

—Le 25 courant eu lieu le mariage de M. Lawrence Martin à Mlle Irène Hébert.

AUTRE ACCIDENT A ST-JACQUES

A ST-JACQUES

St-Jacques, N.-B.—Jeudi dernier, vers les huit heures du soir, un autre accident de la grande route est survenu en plein dans notre village et aurait pu avoir des conséquences plus sérieuses. Un auto du Michigan, portant le No. 893398, allant vers Edmundston à une vitesse vertigineuse, frappa la voiture de M. Jos P. Demers et la culbuta dans le fossé, puis frappa une Ford qu'elle renversa dans le fossé opposé. La voiture et l'auto frappées furent fort endommagées. Mais tous les occupants s'en tirèrent avec des égratignures de peu de conséquences. Le chauffeur de l'auto en défaut fut amené devant le magistrat Charest, par la police provinciale, et son échauffure lui coûta près de \$250, dont \$18, pour excès de vitesse, \$50, pour dommages à la voiture de M. Demers, et la balance pour réparations à la Ford et autres frais de Cour. Il est à espérer que la leçon sera salutaire.

UNE REUNION A PROPOS DE LIVRES A FREDERICTON

Fredericton, N.-B., 22.—Une réunion spéciale du cabinet provincial convoquée pour jeudi soir a eu lieu dans le but d'étudier la situation créée par la distribution de livres de classes dont le genre a été adopté pour les trois provinces composant les Maritimes. Cette réunion a pris fin hier lorsque le gouvernement est arrivé à la décision de mettre les livres de classe dans les écoles du Nouveau-Brunswick sous le règlement VIII, qui des distribue gratuitement.

Ce nouvel arrangement signifie que les montants payés par les enfants pour les livres leur seront remis de cette année.

UN VOYAGE D'ETUDE

Dr A. M. Stomany de cette ville part samedi matin pour New York où il se rend pour suivre un cours de perfectionnement en Rayon X et en électrothérapie. Il sera absent trois mois. Déjà ce médecin possède de bonne connaissance dans cette spécialité. Il a passé un mois dans les grands hôpitaux de Québec, au cours de l'été et maintenant il se rend à New York pour se mettre au courant des plus récentes découvertes dans cette branche de la médecine. Nous lui souhaitons un bon succès.

SEPULTURES

—Le 20 courant est décédé Armand Moreau, enfant bien-aimé de M. et Mme Emile Moreau, à l'âge de 3 ans et 5 mois.

"NOBODY'S BABY"

Il n'est peut-être pas exagéré de dire que jamais dans le passé l'intérêt n'a autant été suscité chez les amateurs de théâtre locaux que par la production actuelle ment à l'affiche "Nobody's Baby", une comédie musicale en trois actes, dans laquelle prennent part plus de 200 personnes d'Edmundston.

Cette comédie sera représentée à Edmundston au Théâtre Star, lundi et mardi les 1er et 2 octobre prochains. Il y aura une matinée spéciale pour les enfants de l'école, lundi à 2.30 heures.

Les enfants de moins de 15 ans seront admis pour 20 cts. A la matinée les adultes devront payer 50 cts. Les sièges réservés pour les deux soirs seront en vente au guichet du théâtre à partir de samedi matin à dix heures, au prix de 75 cts.

Ces soirées sont sous la direction de Theodore H. Bird qui présente avec tant de succès, il y a dix ans, "The Girl in Red", et sont au profit de la Croix Rouge. Chacun devra faire l'impossible pour assister à cette représentation. (Communiqué)

BELLE FÊTE AGRICOLE A ST-LEONARD

L'Exposition agricole a eu lieu mardi. — Nombreux exposants. — Discours par les députés et autres orateurs.

St-Léonard, N.-B.—Une belle fête agricole a eu lieu dans notre paroisse à l'endroit appelé Power's Creek, mardi de cette semaine à l'occasion de l'exposition annuelle de la Société d'Agriculture. Les exposants étaient en très grand nombre et les produits en montre indiquent l'intérêt et le soin que nos cultivateurs apportent à la culture.

Les juges étaient MM. A. J. Gaudet, de Moncton, Geo. Michaud, agronome local ; Mme Geo Michaud et Mlle C. Leblanc, du service provincial des Cercles de Femmes.

Parmi les animaux exposés nous avons remarqué le troupeau d'Ayrshires de M. Ephiphane Nadeau et celui de Holsteins de M. Eléazar Beaupré. Des béliers de race pure, Shropshire et Oxford, propriétés de MM. Ephiphane Nadeau, Edmond C. Michaud et Noël B. Violette, démontraient l'importance que ces cultivateurs attachent à l'amélioration de leur troupeau de moutons.

Des que le jugement fut terminé, M. Georges Michaud en donna le rapport en faisant la lecture des prix. L'agronome du comté en profita pour faire quelques remarques et expliquer ses jugements, disant pourquoi tels produits ou tels animaux étaient supérieurs à d'autres.

M. l'abbé Saindon présida aux quelques discours qui eurent lieu par la suite et adressa ses félicitations aux gagnants des prix, encourageant aussi les cultivateurs à donner beaucoup de soin à leur travail, seul moyen de le rendre fructueux.

L'hon. J. E. Michaud félicita également les exposants et leur donna quelques conseils pratiques, les mettant en garde contre la culture trop intensive des pâtates. Les cultivateurs doivent occuper davantage de l'industrie laitière. M. Michaud donne son impression d'un récent voyage à Fredericton où il assista à la convention des Eleveurs de la province, au cours de laquelle le ministre de l'Agriculture apprêta aux éleveurs qu'il y avait actuellement une demande sur le marché de la province pour 3000 vaches laitières.

M. le docteur Violette félicita également les exposants, en particulier les dames. M. Arthur J. Cyr, d'Edmundston adressa aussi la parole à cette assemblée.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

Bathurst, N.-B., 24.—Un accident assez sérieux a eu lieu sur le Canadien National à New Mills. Une locomotive se rendant de Bathurst à Campbellton frappa un train d'ouvriers à une mille au nord de New Mills. Les deux locomotives ont été légèrement endommagées. Deux ouvriers ont été blessés, Arthur Veniot, du Petit Rocher, ayant un bras cassé et Joseph Haché, de Green Point, ayant reçu un rude choc.

Ce dernier est mort des suites de ses blessures, à l'hôpital de Campbellton. Il est probable que son compagnon d'infortuné survivra.

ENTERRES SOUS UNE AVALANCHE DE TERRE

Fredericton, N.-B., 21.—Albani Picard, d'Edmundston, et M. Léger ont été enterrés sous une avalanche de terre dans la cour du Canadien National à Devon. Tous deux étaient employés sur le chemin de fer. Ils furent recouverts d'une couche de deux à trois pieds de terre. Leurs compagnons de travail réussirent à les tirer de leur embarras et tous deux furent transportés à l'hôpital. Les blessures de Léger ne sont pas sérieuses, mais Picard a été gravement blessé.

UNE DECISION IMPORTANTE

Les Commissaires d'École d'Edmundston décident d'étendre l'enseignement commercial. — A la même assemblée ils étudient les salaires du personnel enseignant.

MM. les commissaires du district d'École d'Edmundston, à une assemblée tenue cette semaine, ont décidé d'organiser des classes pour permettre aux élèves d'obtenir localement l'enseignement commercial que nombre de nos enfants vont chercher ailleurs dans la province. Ces messieurs méritent des félicitations pour cette importante décision, car, il n'y a pas à en douter, notre école ne donne pas aux élèves qui suivent un cours commercial la formation requise pour remplir avec satisfaction les positions ouvertes dans les bureaux locaux.

Il ne suffit pas de savoir manier rapidement le clavier ou d'écrire cent mots à la minute en sténographie. Il y a tant d'autres connaissances nécessaires pour la bonne tenue d'un bureau d'affaires. Nous savons personnellement que les meilleures positions dans notre ville, sont remplies par des personnes qui viennent de l'étranger, parce que nos gradués du cours commercial n'ont pas les qualifications requises.

Les nouvelles classes pour l'enseignement commercial seront organisées de façon à rivaliser avec les collèges commerciaux des autres villes de la province. A cette même assemblée les commissaires ont étudié les salaires du personnel enseignant.

UNE VOITURE EST RENVERSEE PAR UNE AUTO

Une auto américaine menace de frapper la machine de M. Frank Murchie d'Edmundston et va s'arrêter dans un pont, brisant deux piliers. — Aucun des occupants n'est gravement blessé.

St-Jacques, N.-B.—Dimanche soir dernier un autre accident d'automobile est arrivé ici. M. Frank Murchie et sa famille revenait de Ste-Rose, quand, à la sortie du pont de la Rivière-à-la-Truite, il vit venir une machine à toute vitesse et faisant les deux cotés du chemin. C'était une machine américaine portant le numéro 83390.

M. Murchie donna tout le chemin au risque de verser dans le fossé et malgré cela, la machine américaine vint à deux doigts de le frapper. Elle alla s'abîmer dans le pont de la Rivière-à-la-Truite dont elle brisa deux piliers.

La machine fut fort endommagée mais, par miracle, un seul des occupants fut légèrement coupé au visage. Le chauffeur fut traîné devant le Cour locale et fut bien heureux, dans sa malchance de s'en tirer pour une amende de \$20.00 et les frais.

IL ETUDIERA A PARIS

M. le Dr. J. L. Pichette, de Campbellton, N.-B., qui vient de finir une année d'internat à l'Hôpital-Général d'Ottawa, s'embarquera à New York, le 27 septembre sur le "De Grasse" à destination de Paris où il va continuer pendant encore une année ses études chirurgicales. Il fera le voyage en compagnie de M. le Dr. Roméo Grondin de Québec, qui, lui aussi, s'en va à Paris afin d'y poursuivre ses études.

MORT TRAGIQUE

T. Thomas Lévesque se tenait au pont de la Tortue à L'Islet. Sur les limites des villages de l'Islet et de Trois-Saumons, se trouve le pont dit de la Tortue. Ce pont qui relie deux courbes prononcées, a déjà été le théâtre de nombreux accidents. Dans la nuit de samedi à dimanche, un



PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

UNE UNIVERSITE QUI COÛTERA 15 MILLIONS
Los Angeles, 20.—Les Pères Jésuites du collège de Loyola, à Los Angeles, ont fait établir des plans pour la construction d'une université catholique, qui sera l'une des plus vastes du monde. Elle pourra contenir dix mille étudiants. La somme totale des dépenses s'éleva à quinze millions de dollars. On se propose, en outre, d'y édifier une des plus imposantes églises d'Amérique.

LE 5 NOVEMBRE
Ottawa, 21.—Le gouvernement fédéral vient de fixer la date de l'élection complémentaire dans West York, nécessitée par la démission de Sir Henry Drayton, président de la commission des liqueurs d'Ontario. La mise en nomination aura lieu lundi le 29 octobre et l'élection le 5 novembre. Les brèves de cette élection ont été émises.

M. TWEEDIE GERANT
Grand Falls, N.-B., 21.—A. H. Tweedie, fils de feu l'hon. L. J. Tweedie, de Chatham, autrefois lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick, a été nommé gerant des usines électriques de la compagnie de papier International. Le nouveau gerant prendra immédiatement la direction des usines de l'International.

FEU E. L. BOURQUE
Moncton, N.-B., 19.—Edouard L. Bourque, machiniste du Canadien National, demeurant au No 299 rue Union, vient de mourir après avoir été en mauvaise santé pendant plusieurs mois. Il était né à Ménouésie, comté de Cumberland, Nouvelle Ecosse, et âgé de 61 ans. Son épouse lui survit. Les funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Bernard.

EN VOYAGE
Moncton, N.-B., 21.—M. Bliss A. Bourgeois, trésorier de la région de l'Atlantique, du Canadien National, va partir pour Atlanta, Georgie, il y assistera à la convention annuelle de l'Association des Trésoriers de chemins de fer de l'Amérique, qui aura lieu en octobre. Puis il ira avec sa dame visiter d'autres villes dans le sud, dont la Nouvelle-Orléans.

LA FOIRE D'HIVER
Amherst, 21.—La grande foire d'hiver des Provinces Maritimes se tiendra cette année du 3 au 9 novembre. C'est maintenant décidé. M. F. L. Nulter est le secrétaire-gérant de cette foire.

CHEZ LES DETAILLANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Fredericton, N.-B., 22.—L'Association des Marchands en détail de la Province du Nouveau-Brunswick s'est réunie en convention à Fredericton.

Les officiers suivants ont été élus : Président honoraire, C. Maynard, Moncton ; Président, C. K. Wasson, Saint-Jean ; Trésorier, H. Mont Jones, Saint-Jean ; Secrétaire Mlle F. P. Alward, Saint-Jean, N.-B.

UN PRINCE A L'AMENDE
Copenhague, 25.—Le prince Bertil, 3e fils du prince héritier de Suède, a été condamné à une amende de 500 couronnes (\$140) pour avoir conduit un auto sans licence le 9 septembre courant. L'auto vers, et un des cinq condisciples du prince qui était en voiture avec lui fut tué. Un frère du mort a été condamné à 200 couronnes d'amende pour avoir laissé une personne sans permis conduire la machine.

M. Thomas Lévesque de St-Modeste s'est tué quand son automobile a capoté. Le prêtre et le médecin appelés en toute hâte, la victime fut admise à l'hôpital.